

# Instructions de la pince n°24042023

pour la pose d'éléments en béton préfabriqué de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V.

En louant une pince de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V. (numéro de registre du commerce 09069727, opérant également sous le nom de Bosch Beton), vous avez opté pour une méthode optimale pour la pose d'éléments en béton préfabriqué de Bosch Beton. Pour votre sécurité, il est important de lire avant toute utilisation les présentes instructions de la pince dans leur intégralité et de les appliquer. Bosch Beton part du principe que les opérations de levage sont réalisées par des personnes qui possèdent un permis grue valide.

## CERTIFICATION

Le cas échéant, la pince peut être livrée avec un certificat de test valide. La pince est conforme à la norme CE. La pince possède une déclaration II-a selon la direction Machines 2006/42/CE.

## DONNÉES TECHNIQUES

### Pince B MKK3000

Capacité de charge maximale:	3000 kg
Dimensions de la pince:	610x440x210 mm
Poids de la pince:	36 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	5mm
Portée:	60-100/100-140 mm

### Pince BLR MKK3100

Capacité de charge maximale:	3100 kg
Dimensions de la pince:	620x430x210 mm
Poids de la pince:	38 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	15mm
Portée:	70-110/110-150 mm

### Pince C BSV 3500

Capacité de charge maximale:	3500 kg
Dimensions de la pince:	1800x330x900 mm
Poids de la pince:	210 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	30mm
Portée:	80-140 mm

### Pince F MKK5000

Capacité de charge maximale:	5000 kg
Dimensions de la pince:	600x250x910 mm
Poids de la pince:	93 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	15mm
Portée:	60-140 mm

### Pince H MKK8100 LV

Capacité de charge maximale:	8100 kg
Dimensions de la pince:	745x250x1058 mm
Poids de la pince:	220 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	15mm
Portée:	80-200 mm

### Pince P 5310.0347

Capacité de charge maximale:	6000 kg
Dimensions de la pince:	1370x870x450 mm
Poids de la pince:	160 kg
Épaisseur caoutchouc neuf:	20mm
Portée:	50-300 mm

En raison des risques de gel de la pince et/ou de la charge, les opérations de levage doivent uniquement être réalisées lorsque la température extérieure est supérieure ou égale à 5 °C.

## DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

### Étape 1 : Contrôle

Avant toute mise en service de la pince, vous devez contrôler les éléments suivants. En cas de doute, consultez toujours un expert (en levage) :

- Tous les organes de commande sont accessibles et sont dépourvus de saleté.
- La structure n'est pas tordue, fissurée ni endommagée.
- L'oeillet de levage et la cheville correspondante ne sont pas usés sur plus de 10 % du profil.
- La pince est correctement fixée à la machine de levage ; la machine de levage est adaptée à la charge à soulever.
- Les caoutchoucs antidérapants sur toutes les pinces sont suffisamment épais (minimum 80 %) et ne présentent pas d'usure, de dommages ni de saleté.
- Les boulons et écrous sont bien serrés.
- Le mécanisme de connexion fonctionne correctement.
- Les parties à charnière sont dépourvues de sable et de saleté.
- Les broches de verrouillage sont bien verrouillées.
- La chaîne de sécurité (fournie par vos soins) n'est pas endommagée ni usée ; remplacez-la si besoin. - L'ouverture de la pince est correctement réglée et verrouillée.
- La charge à soulever est adaptée à cette pince.

**Lorsque des parties de la pince présentent des défauts, celles-ci doivent immédiatement être retournées à Bosch Beton pour inspection et/ou réparation !**

- Notez la date de la mise hors service de la pince.
- Tentez d'identifier la cause du défaut, par exemple :
  - Surcharge.
  - Usage impropre (la pince n'est pas prévue pour tirer et traîner des matériaux).
  - Usage abusif.
  - Usage dangereux et/ou négligent.

### Étape 2 : Réglage

L'ouverture de la pince peut être réglée sur le dessous de la pince, en insérant la cheville du point de rotation inférieur dans un autre trou. Le point de levage peut être réglé en insérant la cheville du point de levage dans la rainure souhaitée, ce qui permet de soulever la charge de manière droite.

### Étape 3 : Mise en service

**3.1** Fixez le crochet de la grue dans l'oeillet de levage de la pince. Si le crochet de la grue est trop gros pour l'oeillet de levage, utilisez un adaptateur certifié. Un seul mur de soutènement doit être soulevé à la fois ; avant d'abaisser la pince au-dessus du mur de soutènement à soulever, la pince doit être placée en position ouverte (verrouillée).

**3.2** Manoeuvrez la pince au-dessus du mur de soutènement à soulever. Faites descendre prudemment la pince au milieu de la charge à soulever. Utilisez toujours toute la profondeur de la pince.

**3.3** Remontez doucement la pince ; le mécanisme de connexion se déverrouille, de sorte que la pince saisit le mur de soutènement. Durant le hissage, évitez les chocs et mouvements brusques de la grue afin d'empêcher tout glissement et toute chute du mur de soutènement.

**3.4** Manoeuvrez la pince au-dessus de l'endroit auquel la charge doit être déposée.

**3.5** Déposez le mur de soutènement sur une surface fixe et stable. La charge ne doit être détachée que lorsqu'elle repose sur le sol.

**3.6** Ouvrez la pince et verrouillez-la en faisant pivoter la goupille dans le point de levage de ¼ de tour (90 degrés) et levez doucement la pince. En cas de correction éventuelle de la position du mur de soutènement, répétez les opérations décrites ci-dessus.

**Attention ! En cas de levage à 1,5 mètre ou plus au-dessus du sol ou d'un obstacle, la chaîne de sécurité doit toujours être utilisée ! Cette chaîne doit être fournie par le locataire et installée sur le crochet de l'équipement de levage. Tenez compte de la charge à soulever !**

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Il est strictement interdit de se tenir sous la charge à soulever.
- Ne jamais soulever une charge supérieure à la capacité de charge maximale autorisée.
- Ne jamais laisser des parties du corps sous la charge ou entre la mâchoire de la pince.
- La force de pincement diminue lorsque les éléments sont sales et/ou gelés. Les caoutchoucs de la pince et la charge doivent donc toujours être propres.
- La charge peut uniquement être soulevée et non traînée sur le sol.
- La pince ne doit pas être utilisée pour incliner et/ou faire pivoter la charge.
- L'équipement de levage auquel la pince avec la charge est fixée doit posséder une capacité de charge suffisante.
- Manipulez la pince avec précaution, pensez à votre propre sécurité, à celle de vos collègues et à l'environnement.
- Si vous suspectez ou savez que la pince a été surchargée, il est important de faire contrôler immédiatement la pince par un expert afin de garantir la sécurité.
- Aucune modification ne doit être apportée à la pince.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité, la garantie et/ou responsabilité quant à d'éventuels dommages est automatiquement invalidée.

Les indications suivantes sont présentes sur la pince:



Lire les consignes d'utilisation avant toute utilisation



Ne jamais passer sous la pince, risque de chute d'objets

#### CONDITIONS

La demande de location d'une pince doit être portée à la connaissance de notre service des ventes et doit vous être confirmée pour chaque contrat. Si vous venez chercher la pince sur le site de Bosch Beton, vous devez en informer notre service Planification au préalable par téléphone. Vous pouvez ensuite vous présenter à la réception.

Le délai et le coût de la location de la pince peuvent être définis avec un conseiller commercial Bosch Beton.

Lors du retour de la pince, vous devez vous présenter à la réception.

Si la pince doit être cherchée par Bosch Beton, des frais de retour seront appliqués. La pince doit être mise à disposition sur un terrain empierré afin de pouvoir être chargée à l'aide d'un transpalette.

D'autres conditions ne sont possibles qu'après concertation entre le locataire et le service Vente et doivent être consignées par écrit au préalable.

La pince est et reste la propriété de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V.

En cas de dommages ou d'usure causés par un usage abusif et/ou négligent de la pince de levage, tous les frais, notamment de réparation, vous seront facturés. En cas de perte de la pince (au-delà de 14 jours), la location complète et la valeur à neuf de la pince seront facturées.

#### GÉNÉRALITÉS

**La détention et l'utilisation des pinces de levage et/ou autres matériels de Bosch Beton se font à vos propres risques et périls.**

Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V. ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages causés par une exécution incorrecte et/ou le non-respect des instructions de la pince. Si les instructions de la pince ne sont pas respectées, tout recours à la garantie est également exclu. Aucune partie des présentes prescriptions ne peut être reproduite et/ou publiée par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V.

En cas de dommages ou d'usure causés par un usage abusif et/ou négligent de la pince de levage, tous les frais, notamment de réparation, seront facturés au locataire. En cas de perte de la pince (au-delà de 10 jours ouvrés), la location complète et la valeur à neuf de la pince seront facturées au locataire.

Aucune partie des présentes prescriptions ne peut être reproduite et/ou publiée par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V. L'ensemble de nos offres, transactions, travaux et services sont soumis, à l'exclusion des conditions générales du donneur d'ordre, aux conditions générales de livraison et aux instructions d'utilisation de Bosch Beton Verkoopmaatschappij B.V. Les présentes instructions/conditions sont disponibles à tout moment sur [www.boschbeton.com](http://www.boschbeton.com) et peuvent être envoyées sur simple demande.